

RÉALISATION D'UN SCHÉMA D'INTENTION EN VUE DE LA RÉAFFECTATION DE LA SUCRERIE DE BRUGELETTE

Le principal défi, la clé de la réussite du projet, est de parvenir à inscrire la reconversion du site dans le respect de l'identité forte et affirmée des habitants qui s'est construite au fil des générations et des campagnes sucrières.

Pour cela, le projet maintient les lignes de forces du terrain que constituent les bassins de décantation et la Dendre. Le projet s'inscrit dans une volonté de conserver un maximum les bassins en touchant le moins possible à leur tracé actuel. L'urbanisation s'implante en harmonie avec ceux-ci et tire profit de leurs qualités paysagères.

La Dendre contient un caractère paysager, naturel et rural de grande qualité qu'il convient d'exploiter de manière intelligente et parcimonieuse. Cette zone est aménagée de façon à générer des forces centripètes vers cet espace vert humide. Celui-ci devient un lieu de promenade et de divertissement pour l'ensemble des habitants. De plus, un parc est aménagé au centre du site avec la promenade le long de la Dendre.

Cette espace sert de lieu de repos et de rencontres pour les habitants du nouveau quartier et du village. Une plaine de jeux, aux caractères naturels, y trouve sa place pour les enfants.

D'un point de vue urbanistique, les gabarits projetés s'intègrent avec le bâti existant. La zone des grands bassins permet une architecture de typologie différente de l'architecture locale. Les maisons répondent et participent à l'horizontalité et la planéité des grands bassins. La réussite du projet passe, sans contexte, par une diversité de l'habitat (205 à 339 nouveaux logements sont prévus sur le site de l'ancienne sucrerie), des fonctions et des services. L'intégration d'un centre intergénérationnel permet de créer un lieu de vie où jeunes et moins jeunes pourront vivre ensemble. Un autre objectif est d'attirer des jeunes couples avec enfants dans des maisons mitoyennes avec jardin privatif. D'autres pourront occuper les appartements de tailles différentes, répondant à une demande de plus en plus croissante à Brugelette.

La gare actuelle, sans qualité architectural, sera démolie et remplacée par un auvent organique le long des quais.

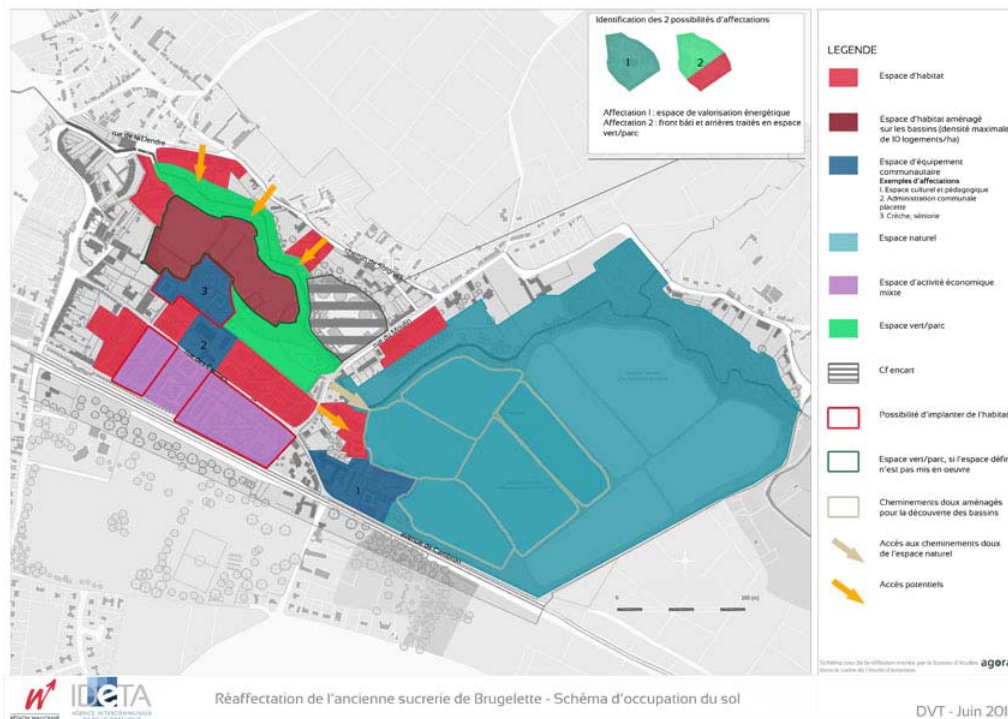
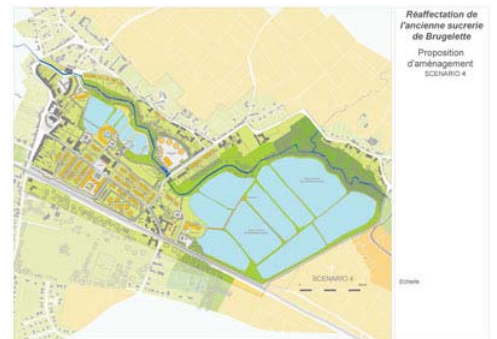
Le navetteur pourra ainsi attendre son train sous une halte couverte extérieure.

La création de cheminements pour les modes doux le long de la Dendre et dans le parc, connecté avec les sentiers existants crée une articulation organique et cohérente entre les futurs quartiers et l'habitat existant.

Le sentier de Grande Randonnée GR129 vient assoir le nouveau réseau de cheminements de modes doux intra sites et permet une continuité des déplacements dans le village. L'objectif est de favoriser la perméabilité et les échanges dans et en-dehors du village.

Brugelette se trouve sans conteste au cœur d'un territoire rural en plein essor qui ne demande qu'à croître tout en renforçant son image sociale, économique, culturelle et environnementale positive. Le nouvel aménagement offre au village de Brugelette un nouveau cadre de vie et sert de support pour son développement économique (PME, TPME).

L'objectif est d'assoir Brugelette comme référence en matière d'éco-village et d'éco-parc d'activités. Le projet permet d'apporter une attractivité culturelle, touristique et scientifique. Il sert également de support et de complément avec le parc Pairi Daiza (classes vertes).



2732

Références

Maître de l'Ouvrage: IDETA, "agence intercommunale de développement".
Date: clôturé en 2012
Montant de l'étude: 48.004 €HTVA

planification
mobilité
environnement
espace public